

# Extrait du procès-verbal du Comité Technique – séance du 29 novembre 2018

## **5) Bilan social 2017**

La parole est donnée à Mme Manuelle RUILIER, Directrice des Ressources Humaines.

Mme Marie BRICHET, responsable du service études et pilotage à la Direction des Ressources Humaines est invitée à compléter la présentation du bilan social 2017.

Les principaux points suivants sont soulignés :

- Ce bilan présente la politique sociale conduite par l'université de Tours en 2017. Les données ont été arrêtées au 31 décembre 2017
- Un focus est fait sur la situation d'emploi des personnels en situation de handicap. Le taux d'emploi était de 3,45 % en 2015 pour atteindre 4,12% en 2017. L'université de Tours se situe au-dessus de la moyenne des établissements d'enseignement supérieur pour l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Ce taux d'emploi est en augmentation constante pour notre établissement.  
Parmi les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi, 59,22% sont des agents de catégorie A, contre 27,18% pour les personnels de catégorie B et 13,59% pour les personnels de catégorie C
- Un focus est fait sur le télétravail. 36 agents ont eu recours au télétravail en 2017 avec une majorité de femmes (27 femmes et 9 hommes). Le télétravail se fait majoritairement sur une journée par semaine. Cette journée est souvent prise le mercredi ou le vendredi. Depuis la dernière rentrée universitaire, les télétravailleurs peuvent également s'absenter sur une ½ journée. Chacun peut aussi solliciter le bénéfice du dispositif du Travail Occasionnel à Distance (TOD).

M. Benoit WOLF remercie la Direction des Ressources Humaines pour la réalisation de ce bilan social. Ce bilan s'est fait dans des conditions difficiles dans une période d'installation de nouveaux outils informatiques. M. Benoit WOLF souhaite disposer, pour l'avenir, des informations complémentaires ci-dessous qui seront utiles pour le travail des représentants des personnels :

- la répartition des professeurs des universités et des maîtres de conférences par section du Conseil National des Universités
- le nombre de postes publiés à la Bourse Interministérielle pour l'Emploi Public
- le nombre et le type d'actions menées pour accompagner les personnels en congé parental

-faire apparaître le travail à temps partiel de certains agents et son impact sur l'organisation collective du travail

M. Arnaud SANTOLINI demande si les absences pour des congés de maladie ordinaire sont en diminution. Mme Manuelle RUILIER répond qu'elle ne dispose pas des éléments permettant d'effectuer, pour le moment, des comparaisons entre plusieurs années universitaires. En revanche, les congés de longue maladie et les congés de longue durée restent stables.

M. Fabrice NORMAND demande que les personnels recrutés sur un contrat de travail financé sur ressources propres ou sur des programmes de recherche apparaissent dans le prochain bilan social. Et ce, afin de pouvoir mener une meilleure réflexion sur la politique d'emplois.

M. Sébastien SALVADOR BLANES remarque que 11% des agents résident en dehors de la Région Centre Val de Loire et s'interroge sur l'évolution de ce pourcentage au fil du temps. Mme Manuelle RUILIER répond que ce chiffre ne bouge pas.

M. Arnaud SANTOLINI se déclare préoccupé par le nombre des personnels contractuels à l'université et de la précarisation que cela induit.

*Avis favorable pour le bilan social 2017 moins une voix contre*